

# Wolu-Inter-Quartiers ... en action !

BELGIQUE – BELGIE  
P.P.  
1200 BRUXELLES 20  
1/3380

Janvier 2013

MENSUEL N° 163 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401001 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: B. Tilquin, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

## Nos 35 ans à la bibliothèque Saint-Henri

En mars dernier, Wolu-Inter-Quartiers a fêté ses 35 ans de vie citoyenne. A cette occasion, nous avons retracé notre histoire, notamment au travers d'une exposition. Celle-ci a été posée à la maison communale, mais sans réelle promotion. Beaucoup de personnes n'ont dès lors pu avoir l'occasion de la visiter.

Pour permettre de remédier à cette lacune, elle sera à nouveau visible à la bibliothèque Saint-Henri qui nous a gentiment prêté son hall d'entrée.

**N'hésitez donc pas à venir la découvrir du jeudi 24 janvier au mardi 19 février,** aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Voir sur le site : <http://www.biblio1200.be/bibliotheque-saint-henri>

**« En retraçant notre histoire, nous souhaitons rendre hommage à toutes les personnes qui ont participé à la dy-**

**Quartiers Wolu-Inter**  
2006

**Urbanisme**  
Plaine de jeux parc  
Intérieur d'lot

**Société**  
« Les incivilités »  
Les élections communales

**Patrimoine**  
Page patrimoine

**Environnement**  
Compostage  
Le bruit

Le mardi 26 septembre à 19h30  
Afin de mieux connaître les engagements et les propositions des listes en présence pour la prochaine législature, nous invitons les habitants à venir poser leurs questions sur place pendant ces listes.

Dans le cadre des élections communales, WIG a publié un bilan de la législature passée, les projets de partie pour la prochaine législature et organisé une soirée débat juste avant les élections.

Depuis 2000, une équipe de maîtres composteurs participe au développement du compostage individuel et collectif. La tenue de permanence et de stands permet d'examiner cette technique auprès des habitants.

Le projet d'étude sur les intérieurs d'lots initié par l'Inter-Environnement-Bruxelles a été mené sur le terrain par deux comités de quartiers et WIG. L'objectif de ce travail qui s'est terminé par un rapport et une journée de séminaire est d'analyser l'évolution des intérieurs d'lots et les nuances potentielles dues à de nouvelles implantations ou activités.

« Quelles réponses aux incivilités quotidiennes ? »  
Le vendredi 5 mai 2009 à 19h30  
à la Bibliothèque Saint-Henri

Soirée débat à propos des incivilités quotidiennes. État de la situation et quels sont les moyens mis en œuvre par la Commune pour faire face aux incivilités ?

Il a fallu 6 ans pour que la Région modifie les passages piétons bruyants à l'avenue Marcel Thiry à hauteur de l'école Sainte-Jeanne de Charlat. 6 ans d'emails, de courriers, d'appels téléphoniques, de rencontres pour permettre la réalisation d'un revêtement asphalté en 2011. Au grand bonheur des riverains qui ont retrouvé des nuits calmes.

Depuis 2005, le bulletin de Wolu-Inter-Quartiers accueille une page Patrimoine dont le but est la mise en valeur et la sauvegarde de ce patrimoine peu connu. Un livre sur le petit patrimoine extérieur est en préparation.

**namique des comités de quartiers et de Wolu-Inter-Quartiers depuis 35 ans. Nous sommes convaincus que leur action bénévole et constructive a pu faire évoluer positivement un grand**

**nombre de dossiers et, surtout, qu'elle a su créer et maintenir un climat de solidarité et de convivialité dans notre commune de Woluwe-Saint-Lambert .... »**

A suivre à l'exposition.

## Deux nouveaux échevins avec qui...

nous aurons certainement des dossiers à traiter.

Les élections d'octobre 2012 ont modifié en partie la composition du Collège de notre commune. Nous tenons à vous faire une courte présentation des compétences des deux nouveaux échevins avec lesquels nous aurons le plus de contacts durant cette législature parce qu'ils gèrent les matières qui concernent particulièrement Wolu-Inter-Quartiers et

les comités de quartiers.

En premier lieu, sans ordre de préférence, Monsieur Gregory Matgen qui est échevin de la Nature, de l'Environnement et du Développement durable, de la Politique énergétique et des Relations avec la Fédération Wallonie-Bruxelles

Ensuite, Monsieur Jean-François Thayer qui est échevin de l'urbanisme.



Gregory Matgen

Jean-François Thayer



Vous trouverez aisément sur le site internet communal la composition complète du nouveau Collège des Bourgmestres et Echevins :

<http://www.woluwe1200.be/fr/vie-communale/democratie-locale/les-elus/college-1/le-college-des-bourgmestres-et-echevins>.

## Urbanisme

**Retour sur quelques dossiers d'urbanisme qui ont été à l'enquête publique en 2012 et dont nous n'avons pas eu l'occasion de parler dans notre bulletin, mais qui méritent certainement une publicité plus large.**

### **Projet d'une maison de retraite à la chaussée de Stockel, 243-245 et 257.**

Le lieu d'implantation de ce projet se situe, entre l'arrière des maisons de la chaussée et la promenade de l'ancien chemin de fer, à la place de l'ancien garage De Pauw, en intérieur de l'îlot.

L'importance du projet en intérieur de l'îlot a suscité l'émoi chez de nombreux habitants riverains qui, s'ils ne sont pas opposés à une activité à cet endroit, estiment, à juste titre, que tout projet doit s'intégrer de manière plus harmonieuse au bâti existant.

Leurs nombreuses réclamations



ont trouvé un écho auprès de la commission de concertation qui a émis un avis défavorable le mardi 18 décembre dernier. Les principaux motifs étaient les suivants :

- considérant que le projet propose de multiplier la surface de plancher actuelle par 3,5;
- considérant que les gabarits proposés sont excessifs;
- considérant que l'implantation est trop proche des limites parcellaires, à l'arrière et à droite;

- considérant qu'aucune réponse n'a pu être donnée quant aux contradictions et aux calculs des surfaces et de l'imperméabilisation;
- considérant les insuffisances du rapport d'incidences en matière de mobilité.

Nous resterons attentifs au suivi de cette demande qui doit encore parcourir quelques étapes de procédure.

**Oui, les intérieurs d'îlot doivent être protégés !**

### **Rénovation du numéro 9, avenue Marie José.**

Cette demande de rénovation a conduit de nombreux riverains à prendre position contre ce projet.

Une première demande faisait table rase d'une grande partie du patrimoine de cet immeuble ; il est vrai assez délabré. Le type de revêtement choisi pour la façade, le découpage des fenêtres, le choix de la porte ou encore l'installation de balcons inappropriés, sont autant d'éléments qui ont décidé la commission de concertation à émettre un avis défavorable. Ajoutons la disparition du jardinet de façade au profit d'une entrée de garage et la construction d'un garage semi-enterré.

Une nouvelle mouture a été proposée fin août.

Si cette nouvelle esquisse répondait en grande partie aux remarques émises lors de la première enquête publique, ce qui a amené la commission de concertation à émettre un avis favorable sous certaines condi-



tions, les riverains ont décidé de continuer à défendre leurs positions, et plus particulièrement en refusant la construction d'un garage, la disparition du jardinet de façade et la disparition d'un arbre en voirie.

Ils ont écrit dans ce sens à la Commune et ont reçu au mois de décembre une réponse qui soutient leur

### **Démolition et reconstruction à la chaussée de Roodebeek, 105 à 113.**

On vous explique la recette : on laisse pourrir, voire plus, une série

de maisons unifamiliales et puis on propose un beau « petit » immeuble afin d'éradiquer un chancre.

Cependant, les habitants bien rodés à ce promoteur qui œuvre dans leur quartier depuis des décennies

demande.

« ..., je vous confirme que le Collège des bourgmestre et échevins a pris la décision d'émettre un avis défavorable sur la demande du permis d'urbanisme concernant le numéro 9 de l'avenue Marie-Josée. La motivation de cet avis est particulièrement détaillée et précise ... En effet, le Collège entend préserver les jardins de façade et interdire tout aménagement visant à créer une zone de recul ou une pente d'accès à un garage... ».

Il faudra maintenant savoir quel sera l'avis de la Région. A suivre donc.

Ce dossier a cependant permis une dynamique positive dans ce quartier et divers habitants ont décidé de se constituer en comité de quartier. Celui-ci rejoindra sans doute sous peu les comités affiliés à Wolu-Inter-Quartiers.

**Oui, des mouvements citoyens positifs peuvent se créer lors des débats urbains.**

ne sont pas prêts à rouvrir le bal des horreurs urbanistiques et montent au créneau.

Une mobilisation saine et bien étayée a renvoyé ce projet à son concepteur une première fois en avril

2011 et au mois de novembre dernier, la commission de concertation a remis à nouveau un avis défavorable pour principalement les motifs suivants :

- considérant que le projet est trop dense en termes de nombre de logements et trop imposant en termes de gabarit, ce qui implique des dérogations en profondeur et en toiture inacceptables au vu des constructions de cette ancienne chaussée;
- considérant que le nombre d'emplacements de parking conséquent au nombre de logements prévus implique l'utilisation d'un ascenseur pour voiture;
- considérant que l'accessibilité à cet ascenseur n'est pas garanti vu l'étroitesse et le tournant à cet endroit de la chaussée;
- considérant que le développement d'un projet qui supprime un chancre existant depuis de nombreu-



ses années est le bienvenu mais qu'il y a lieu de revenir à une typologie et un gabarit s'intégrant de manière plus harmonieuse au contexte bâti.

Ce dernier point nous « fait chaud » à la cohérence urbanistique car il promeut clairement que la typologie d'un quartier doit être prise en compte. Il est bon de noter que le

même promoteur a construit deux unifamiliales, positivement accueillies par les habitants, à la place d'autres immeubles laissés également à l'abandon. Alors, pourquoi ce qui était possible dans un cas ne l'est plus pour ce projet-ci. Un problème de moindre rentabilité sans doute.

**Non, les adeptes des chancres urbains n'ont pas tous les droits.**

### **Et la place Saint-Lambert ?**

Longtemps à l'enquête publique, ce projet s'est évanoui. Les élections sont passées avec sans doute une certaine urgence qui ne l'était probablement plus vu les nombreuses réactions si non toutes négatives, à tout le moins dubitatives quant au projet présenté.

D'après nos informations, quelques rencontres et les conclusions qui en



ont découlé, ont poussé la Commune à resoumettre son ouvrage à réflexion. Nous regrettons cependant que l'idée d'un concours d'urbanistes n'ait pas été retenue, car nous soutenons toujours que ce choix aurait permis l'émergence de projets diversifiés et de qualité. Il nous semble que la commune est trop le « guidon dedans » pour tenter une approche plus innovante ! Espérons que l'on se trompe.

### **Histoire d'un trou !**

#### **Cela pourrait arriver près de chez vous !**

Prenez un jeune trou, ni trop petit, ni trop grand, un trou en gestation. Vous n'aurez guère de difficultés à en trouver. Il s'en creuse régulièrement dans nos quartiers. Prenez-le de préférence devant chez vous, vous aurez ainsi le loisir de le voir évoluer. Quelque temps après sa naissance, avertissez les autorités communales qui viendront le protéger par des barrières et des signaux lumineux. Et attendez...

Vous attendrez longtemps, une semaine, deux, trois... Six semaines plus tard le trou a bien grandi. Les pluies ont fouillé la terre et des câbles et canalisations deviennent visibles. Hélas quelques détritrus sont venus s'y installer : canettes et papiers gras y trouvent un abri. Vous rappelez l'existence du trou aux autorités qui rappellent l'existence du

trou aux services compétents. Une semaine se passe, voire deux, trois ou six. Un beau matin une camionnette arrive et déballe tout un matériel de signalisation. Le préposé aux panneaux installe des interdictions de stationnement des deux côtés de la rue pour une période d'au moins une semaine, pour la semaine suivante.

A la date indiquée, rien ne se passe. Le lendemain, toujours rien. Les riverains réinstallent leurs véhicules. Après l'échéance, deux camionnettes s'arrêtent et trouvent les emplacements occupés... Rebelote pour l'inscription d'une nouvelle période d'interdiction de stationnement.

Un autre matin, revoilà les deux camionnettes avec ses deux paires d'ouvriers. Ils arrivent tôt, vers 7h. Et ils attendent... Les moteurs tournent, faut pas prendre froid pour écouter la radio. Vers 10h un bulldozer chargé de gravillons rouges se pointe.

Bien trop tôt pour terminer le travail puisqu'il n'a pas encore commencé. On gare le bulldozer et on attend. Vers 11h un énorme camion benne dépose sa charge de sable en plein milieu de la rue... Bien sûr on n'avait pas prévu d'interdire la circulation et les voitures doivent faire machine arrière en pestant.

Et ensuite, cela va très vite : un ouvrier remplit le trou de sable, un autre tasse bien le sol et les deux autres regardent. On rappelle ensuite le responsable du bulldozer pour étaler le gravillon. Comme il est occupé ailleurs il viendra plus tard. Vers 15h, le gravier rouge est épanché. Tout est terminé ? Au fait, quelle était la cause du creusement du trou ? Une fuite dans l'égouttage ! A-t-on réparé ? Ce n'était pas prévu... Au moment on nous écrivons cet article, les panneaux semblent avoir été oubliés.

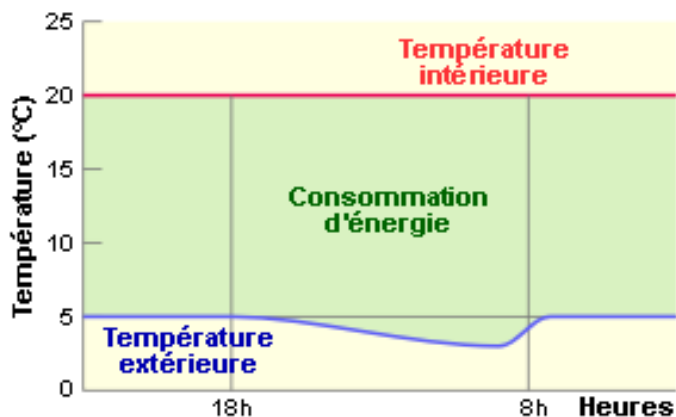
*Un habitant de l'av. des Constellations*

## Couper le chauffage ou le laisser au ralenti ?

Dans le but de faire des économies d'énergie pendant la nuit, la question se pose : dois-je couper totalement ou seulement ralentir le chauffage ?

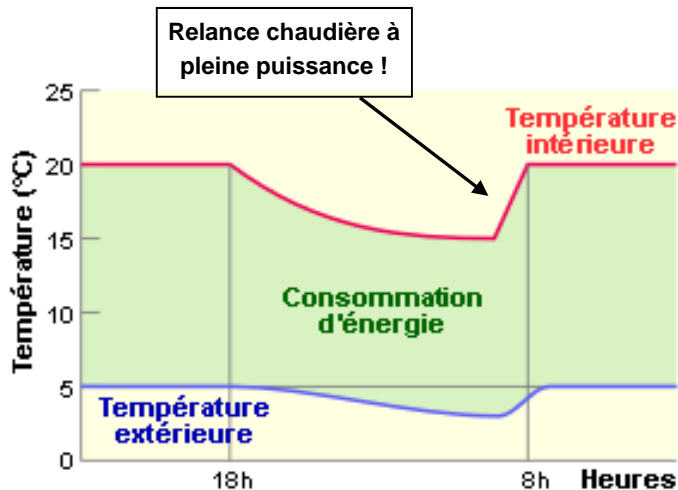
Si je coupe, la relance à pleine puissance ne consommera-t-elle pas plus d'énergie que si j'avais laissé chauffer au ralenti ?

Regardons d'abord la consommation d'énergie sans ralenti ni coupure :



La t° intérieure est maintenue constante ; la t° extérieure chute pendant la nuit. La zone comprise entre les deux t° représente l'énergie consommée.

Regardons maintenant la consommation avec coupure complète et relance peu avant l'heure du lever :

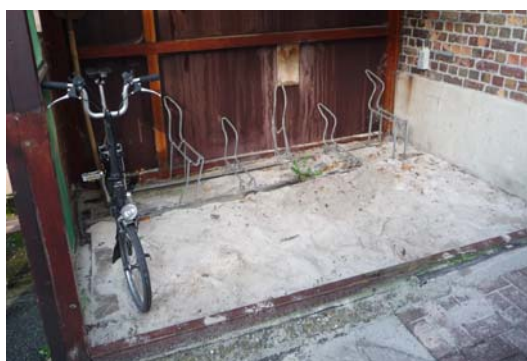


On constate que la zone comprise entre les deux t° a moins de surface, c'est-à-dire que nettement moins d'énergie a été consommée, **MALGRÉ LA RELANCE A PLEINE PUISSANCE DE LA CHAUDIERE !**

Si on ralentit le chauffage au lieu de couper totalement, l'allure de la courbe de t° intérieure se situera entre le 1<sup>e</sup> et le 2<sup>e</sup> graphique... et le résultat sera donc une consommation intermédiaire, de toute façon plus élevée que pour une coupure totale !

**Conclusion : tout abaissement de t° procure une économie d'énergie !**

Vincent Courtejoie, Comité Petit Woluwe



### Clins d'œil

Au cours de nos nombreux déplacements, on peut parfois se trouver face à des bizarreries.

Vu à Wolu Techni-cité, la première concerne un petit abri qui combine un range-vélos (avec des fixations peu sécurisantes pour les vélos) et un bac à sable pour les chats. D'après nos informations, cela va changer !

La deuxième concerne l'entrée d'un garage. Si vous observez bien la marche à l'entrée du garage, on ne peut y rentrer qu'en faisant un saut de kangourou (nous avons caché la plaque de la « voiture kangourou » par un petit logo de l'animal). Nous aimerions voir le propriétaire rentrer ou sortir son véhicule de son garage ! En tout cas, il ne lésine pas sur les pictogrammes dissuasifs ; on peut comprendre la perplexité des autres usagers.



N'hésitez pas à aller surfer de temps en temps sur notre site internet [www.wiq.be](http://www.wiq.be) et à vous inscrire à notre lettre d'information électronique.

### Ciné-Club New-Cubitus

Le vendredi 1<sup>er</sup> février à 20h30



Centre « Les Pléiades »

1A, av. du Capricorne à 1200 Bxl

PAF : 3,50 € - Info au 0477/54 65 01

Les textes signés n'engagent que leurs auteurs.

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?  
Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél.: 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83  
Email : [woluinterquartiers@hotmail.com](mailto:woluinterquartiers@hotmail.com) - Site : [www.wiq.be](http://www.wiq.be) - Argenta n° BE77 9795 4933 4142

Abonnement  
au Bulletin : 5 €/ an



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, d'ACTIRIS et de la Région de Bruxelles-Capitale.

